

# LE RÔLE DES KINÉSITHÉRAPEUTES DANS LES CPTS



**13 800** Kinésithérapeutes en IDF en exercice

**Plus de 80%** en exercice libéral.



# L'URPS KINÉ IDF EN QUELQUES MOTS

## Préambule

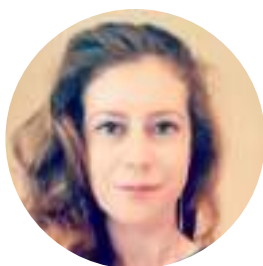
### **L'objectif des URPS Kinésithérapeutes *Union Régionale des Professionnels de Santé***

**Représenter et Accompagner les professionnels libéraux conventionnés.**

**Les missions des URPS sont précisément définies dans la loi :**

- Préparer et mettre en œuvre le Projet Régional de Santé (PRS) de chaque ARS
- Analyser les besoins de santé et l'offre de soins (démographie)
- Organiser l'exercice professionnel (permanence et continuité des soins, nouveaux modes d'exercice comme les MSP ou les **CPTS**)
- Réaliser des actions de prévention, de promotion de la santé et d'éducation thérapeutique
- Améliorer la qualité et la coordination des soins
- Favoriser le déploiement des systèmes de communication et d'information partagés
- Mettre en œuvre le Développement Professionnel Continu (DPC)

## L'équipe salariée



**Mathilde Mousset**  
Chargée de mission  
mobilisation territoriale



**Flore Dupoux**  
Chargée de mission  
Santé Publique



**Daisy Kiyindou**  
Chargée  
de communication

**Cette brochure vise à remettre à plat le périmètre d'intervention de chacun,  
pour faciliter l'engagement des kinésithérapeutes au sein des CPTS.**

# DANS CETTE BROCHURE...

P.1

## **Le métier de kinésithérapeute en libéral**

Son métier, ses domaines et champs d'interventions

P.4

## **Les CPTS, des organisations pour et par les professionnels**

Pour qui et pour quoi faire ?

P.6

## **En quoi les kinésithérapeutes sont un atout pour les CPTS ?**

Exemple de projets pouvant impliquer les kinésithérapeutes

P.11

## **Où en est-on de l'implication des kinésithérapeutes dans les CPTS ?**

Etat des lieux avec quelques chiffres clés

P.13

## **CPTS : des idées qui peuvent vous inspirer**

Idées de bonnes pratiques à adopter !

P.15

## **Un groupe WhatsApp de kinésithérapeutes !**

Pour faciliter les échanges entre vous et partager vos projets

P.16

## **Inscrivez-vous à nos webinaires !**

Pour échanger, partager et s'inspirer !

P.17

## **Les replays !**

P.18

## **Le livre blanc des projets CPTS**

Pour valoriser vos initiatives

# LE MÉTIER DU KINÉSITHÉRAPEUTE EN LIBÉRAL



La kinésithérapie comporte la promotion de la santé, la prévention, le diagnostic kinésithérapique et le traitement des troubles du mouvement ou de la motricité de la personne et des déficiences ou des altérations de ses capacités fonctionnelles.



Les kinésithérapeutes accompagnent les patients pour tout ce qui peut entraver leurs mouvements et limiter leurs capacités fonctionnelles.

Le kinésithérapeute participe à préserver, retrouver ou suppléer des **capacités fonctionnelles perturbées par un mode de vie, un traumatisme, une maladie ou le vieillissement.**

**Population concernée : tous les âges de la vie.**

La formation des kinésithérapeutes se déroule sur 5 ans et confère le grade de master. Elle se compose d'une première année universitaire puis de 4 années en Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK) pendant laquelle les étudiants réalisent 7 stages. La formation couvre notamment les **4 grands domaines suivants** :



Musculo-squelettique



Neurologie



Cardio vasculaire



Respiratoire

# LE MÉTIER DU KINÉSITHÉRAPEUTE EN LIBÉRAL



Certains kinésithérapeutes choisissent de pousser leur expertise sur des champs spécifiques, par exemple :

**Public spécifique :**

- Pédiatrie
- Gériatrie
- Amputés
- Oncologie

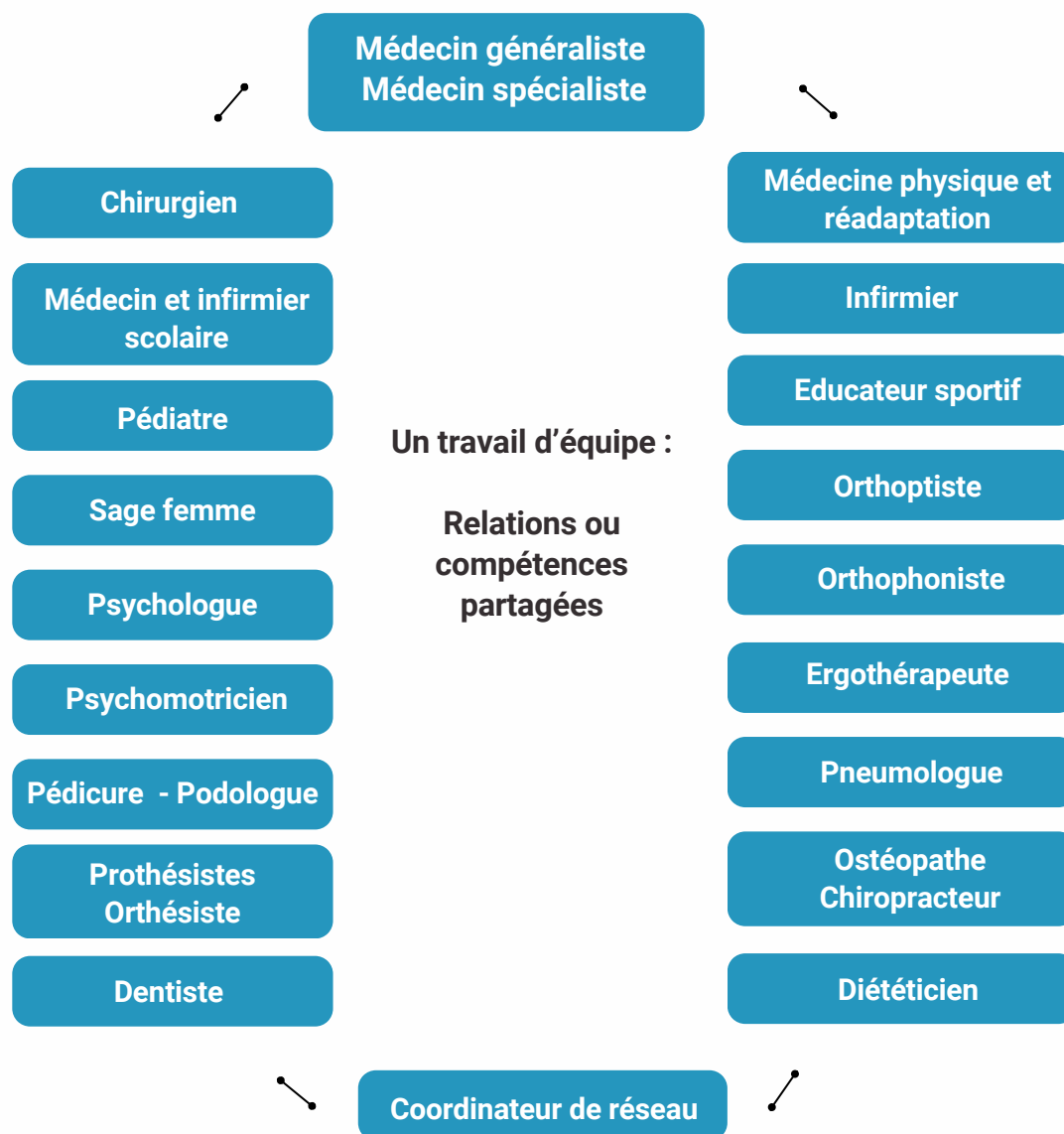
**Système spécifique du corps :**

- Vestibulaire
- Maxillo-Facial
- Uro-gynécologie
- Cicatrices et Grands brûlés

**Contexte spécifique :**

- Urgences/traumatismes
- Réanimation
- Sport
- Approches complémentaires (ostéopathie...)

# LE MÉTIER DU KINÉSITHÉRAPEUTE EN LIBÉRAL



**Les kinésithérapeutes sont en relation avec des patients présentant un large éventail de pathologies.**

**Les kinésithérapeutes sont présents** dans toutes les filières de soin et sont en relation avec la plupart des acteurs de ces filières.

**Les kinésithérapeutes sont un atout pour tisser des liens au sein des CPTS.**

# CPTS, DES ORGANISATIONS POUR ET PAR LES PROFESSIONNELS

## Les CPTS, c'est pour qui ?

**Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé**

regroupent des professionnels de santé, libéraux ou salariés, des acteurs médico-sociaux et sociaux.

### LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

---

Dentistes  
Infirmiers  
**Kinésithérapeutes**  
Médecins généralistes et spécialistes  
Orthophonistes  
Orthoptistes  
Pharmaciens  
Podologues  
Psychomotriciens  
Sage-femmes

### LES STRUCTURES DE SOINS

---

Centres de santé  
Centres de rééducation (SMR)  
Centres ou foyers pour handicapés (ESAT)  
Ehpad  
Hôpitaux  
Maisons de santé

### AUTRES COLLECTIFS

---

Associations de patients  
Associations locales  
Mairies  
Régions & départements  
URPS

### ORGANISMES

---

ARS  
CNAM  
CTS (Conseil territorial de santé)  
DAC



# LES CPTS, UN OUTILS POUR MENER DES PROJETS QUI VOUS TIENNENT À COEUR

## Les CPTS, pour quoi faire ?

Améliorer la coopération de tous les acteurs intervenant auprès des patients, sur un territoire donné (une seule CPTS par territoire).

## Comment ?

Les CPTS élaborent un projet de santé qui s'articule autour de missions socles et missions optionnelles.

### Missions socles

- Améliorer l'**accès aux soins**, notamment l'accès à un médecin traitant et à des soins non programmés en ville
- Organiser **les parcours** pluri professionnels autour du patient
- Développer des actions territoriales de **prévention**
- Contribuer à apporter une réponse en cas de **crise sanitaire**

### Missions optionnelles

- Développer la qualité et la pertinence des soins
- Accompagner les professionnels de santé sur le territoire

### Deux types de financements sont proposés :

- Le financement pour le fonctionnement de la CPTS, qui peut aller de 50 000 à 90 000 € en fonction de la taille de la CPTS :  
**type 1 : < 40 000 habitants ,**  
**type 2 : de 40 000 à 80 000 habitants,**  
**type 3 : de 80 000 à 175 000 habitants,**  
**type 4 : > 175 000 habitants**
- Le financement pour les missions, qui permet entre autres d'indemniser les professionnels qui participent à des projets. Ce financement peut aller de 5 000 € à plus de 150 000 € et est composé d'une partie fixe pour compenser les moyens mis en oeuvre et d'une partie variable pour tenir compte des résultats.

L'élaboration et la mise en oeuvre de ce projet de santé peuvent être accompagnées et financées, sur validation de l'Agence Régionale de Santé.





# Le rôle des kinésithérapeutes dans les CPTS

---

Exemples de projets  
concrets pouvant  
impliquer les  
kinésithérapeutes



# EN QUOI LES MK SONT UN ATOUT AU SEIN DES CPTS ?

## 1 - Améliorer l'accès aux soins

Les kinésithérapeutes sont légitimes pour des actions de repérage, de filtrage ou d'orientation.

### Exemples de projets pouvant impliquer les kinésithérapeutes :



Patients en situation de fragilité : bilans de chute ou de détresse respiratoire

### Exemples de projets mis en place en IDF :



#### CPTS Paris Neuf :

Parcours « Fragilité motrice de la personne âgée » incluant l'ensemble des professionnels de santé (repérage, bilan, accompagnement)



#### CPTS de Nanterre :

Pilote territorial de la démarche ICOPE : pour prévenir la dépendance



#### CPTS Axe Majeur :

Développement de créneaux de consultations non programmées en kinésithérapie

### Exemple de projet mis en place hors IDF :



#### En région Pays de la Loire :

L'Inter-URPS a réalisé un recensement en 2023 des dispositifs de prise en charge des Soins Non Programmés (SNP) et protocoles de coopération mis en place par les CPTS de cette région : 4 CPTS proposent des SNP en kinésithérapie.



# EN QUOI LES MK SONT UN ATOUT AU SEIN DES CPTS ?

## 2 - Améliorer les parcours de soins

Exemples de guides de parcours de l'HAS pouvant impliquer les kinésithérapeutes :



### **Surpoids et obésité :**

Rôle des MK : évaluer les capacités physiques, gestion des douleurs, et activités physiques.



### **BPCO :**

Rôle des MK : réentraînement à l'exercice, sevrage tabagique



### **Post AVC :**

Rôle des MK : rééducation des déficiences neuro-motrices, repérage des complications



### **Diabète :**

Rôle des MK : éducation thérapeutique



### **Maladie de Parkinson :**

Rôle des MK : rééducation motrice



### **Cancer :**

Rôle des MK : rééducation fonctionnelle, prévention et traitement des complications  
*(Le Réseau RKS regroupe des ressources spécifiques pour le parcours des personnes atteintes d'un cancer du sein.)*



### **Retour à domicile de patient relevant de soins palliatifs :**

Rôle des MK : évaluer la charge de soins



# EN QUOI LES MK SONT UN ATOUT AU SEIN DES CPTS ?

## 3 - Déployer des actions de prévention

Les kinésithérapeutes conçoivent et mènent des actions de promotion de la santé, d'éducation thérapeutique, de prévention et de dépistage.

### Exemples de projets pouvant impliquer les kinésithérapeutes :



Événements thématiques auprès des usagers :  
Accueils d'associations, campagnes nationales,  
animations d'ateliers...

### Exemples de projets mis en place en IDF :



#### CPTS Paris 13 :

Organise des "Moncoco" des réunions-  
formations thématiques à destination des  
professionnels



#### CPTS Paris 20 :

Organise des visioconférences afin de  
sensibiliser les professionnels sur diverses  
thématiques



#### L'URPS Kiné IDF

Met à disposition gratuitement des supports clé  
en main pour les kinésithérapeutes souhaitant  
intervenir en milieu scolaire sur le sport-santé.







# EN QUOI LES MK SONT UN ATOUT AU SEIN DES CPTS ?


## 4 - Améliorer la qualité des soins


La formation des kinésithérapeutes développe leur capacité à évaluer et améliorer leur pratique en fonction des connaissances actuelles, de l'éthique et des priorités de santé publique.

### Exemples de projets pouvant impliquer les kinésithérapeutes :

-  Soirées thématiques, Formations communes , groupes d'analyses et d'harmonisation des pratiques pluri-professionnelles sur des thématiques : Personnes âgées, plaies chroniques, affections respiratoires....
-  Outils numériques partagés
-  Concertation autour de cas patients complexes
-  Journées d'observation interprofessionnelles

### Exemples de projets mis en place en IDF :

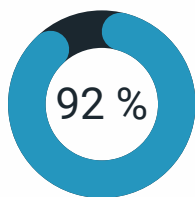
 **CPTS Sud 77 :**  
Utilise OMNIDOC, une plateforme de téléexpertise, pour faciliter les demandes d'avis entre confrères

 **CPTS 78 Nord :**  
Propose des parcours de formation interprofessionnels (AFGSU, Soins Palliatifs à domicile, etc.) pour renforcer l'interconnaissance et les compétences des praticiens

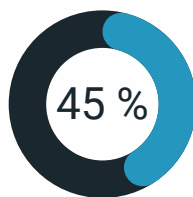


# OÙ EN EST-ON DE LA MOBILISATION DES KINÉSITHÉRAPEUTES EN CPTS ?

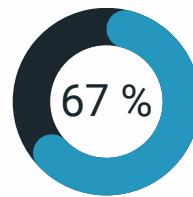
D'après une enquête\* (2024) auprès d'une cinquantaine de référents de CPTS franciliennes :



**92% des CPTS** répondantes ont au moins 1 kinésithérapeute adhérent.



**45% des CPTS** ont au moins 1 kinésithérapeute porteur de projet.



**67% des CPTS** ont au moins 1 kinésithérapeute membre du bureau.

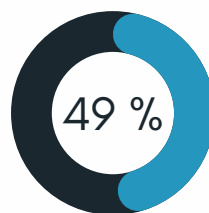


Les représentants de CPTS semblent trouver que le niveau d'implication des kinésithérapeutes en matière de prévention est relativement suffisant.



Par contre, sur toutes les autres missions, la grande majorité des CPTS répondantes trouveraient utiles que les kinésithérapeutes s'investissent davantage. Notamment sur les missions 1 et 2 : l'amélioration de l'accès aux soins et des parcours de soins.

## Freins à l'implication



**49% des CPTS** soulignent le désintérêt des MK contactés pour les projets proposés et 33% le manque de projets concrets pouvant les impliquer.



**Près du quart des CPTS** estiment manquer de temps pour communiquer et susciter des adhésions.

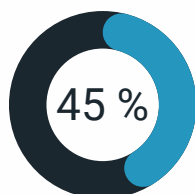
**L'enquête intégrale**



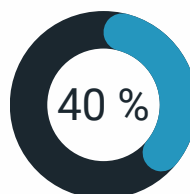
<https://www.urps-kiné-idf.com/uploads/enqu%C3%AAtes/resultats-questionnaire-representants-cpts.pdf>

# OÙ EN EST-ON DE LA MOBILISATION DES KINÉSITHÉRAPEUTES EN CPTS ?

D'après une enquête\* (2024) regroupant les avis de 400 kinésithérapeutes franciliens sur les CPTS :



45% des kinésithérapeutes répondants sont membres d'une CPTS.



Plus de 40% ont adhéré pour rejoindre une dynamique collective et obtenir des informations.



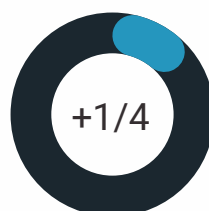
## Près d'1 répondant sur 5

estime que son niveau de participation se situe à de l'**observation** pour le moment (lecture des mails et présence à quelques événements).



Près d'1 répondant sur 5 souhaite **s'investir davantage** en rejoignant un projet en cours, en démarrant un nouveau projet ou en intégrant le bureau de l'association.

## Freins à l'implication



Plus du quart des répondants soulignent : **La concurrence avec la vie personnelle**



Plus du quart des répondants soulignent : **Le manque de connaissance** sur l'intérêt des CPTS et le rôle des kinésithérapeutes dans ce dispositif

**L'enquête intégrale**



<https://www.urps-kiné-idf.com/uploads/enqu%C3%AAtes/r%C3%A9sultats-questionnaire-cpts-access-direct-protocole.pdf>

# CPTS : DES IDÉES QUI PEUVENT VOUS INSPIRER

## Pour votre communication

### »»» Des outils digitaux

- Un site internet
- Une présence sur les réseaux sociaux
- Des Newsletters



### Des rencontres :

- Participer et témoigner à des webinaires organisés par les URPS, l'ARS ou la CPAM.
- Les URPS sont un relai pour vos communications

### »»» Des espaces de discussions :

- Un groupe de messagerie avec l'ensemble des kinésithérapeutes
- Un autre groupe de messagerie avec l'ensemble des adhérents de votre CPTS





# CPTS : DES IDÉES QUI PEUVENT VOUS INSPIRER

## Pour l'intégration de vos membres !

»» **Varié les modalités de participation**  
Pour une meilleure adéquation avec les disponibilités des kinésithérapeutes : flexibilité de jours / horaires, alterner réunions formelles et temps conviviaux

»» **Proposer des outils collaboratifs**  
Pour être plus efficace, gagner du temps (ex : IA, outil de gestion de projet, etc)

»» **Reconnaitre la coordination**  
comme une partie intégrante des soins et ainsi permettre une rémunération ponctuelle voire régulière

»» **Organiser des apéros !**  
Pour des moments d'échanges plus conviviaux

»» **Système de mentorat / parrainage**  
pour une meilleure intégration de vos nouveaux membres

»» **Organiser des ateliers de travail**  
intra-professionnels et inter-professionnels

»» **Encourager les stagiaires**  
à la découverte de l'interprofessionnalité par l'observation en milieu libéral

»» **Valoriser les activités de chacun**  
Mettre en avant les spécificités d'exercice des membres, par exemple pour les kinésithérapeutes, identifier s'ils font des domiciles ou non, s'ils ont des équipements spécifiques (ondes de choc...) et des publics-cibles (sportifs...)

»» **Décrire son activité professionnel dans le ROR**

Toutes ces idées sont à adapter aux particularités de votre structure,  
de vos praticiens et de votre territoire !

# UN GROUPE WHATSAPP : POUR LES KINÉSITHÉRAPEUTES D'ÎLE DE FRANCE

»» L'URPS kiné IDF a mis en place un groupe WhatsApp exclusivement destiné aux kinésithérapeutes adhérents des CPTS.

Cet espace à pour vocation de créer une dynamique collaborative et de favoriser le partage d'expérience autour des projets portés par vos structures et par les kinésithérapeutes !



## Constat :

Les CPTS ont les mêmes missions et certaines mènent les mêmes actions et/ou parcours de soins



## Constat :

Les kinésithérapeutes ont des difficultés à s'investir :

- Demande du temps : empiètent sur la vie personnel



## »» Si 1 CPTS ou 1 kinésithérapeute

partage son parcours  
(ex : Fragilité motrice de la personne âgée ou parcours APA)

»» Alors **les autres CPTS et kinésithérapeutes** franciliens peuvent largement s'inspirer du parcours pour l'adapter à son territoire



## Avantages

Gagner du temps et de l'énergie

Diminuer les efforts de préparation pour se concentrer sur l'essentiel

Adopter des méthodes qui ont prouvé leur efficacité

Se concentrer sur l'amélioration du parcours / projets

Renforcer le maillage et la cohérence régionale

C'est gagnant - gagnant



<https://forms.office.com/e/SwPEhL9Vry>

pour s'inscrire !

# L'URPS KINÉ IDF ORGANISE PROCHAINEMENT PLUSIEURS WEBINAIRES !

Retrouvez-nous tous les 1ers mardis de chaque mois de 13h à 14h !

D'autres dates pourront être proposées.

**L'objectif :** Mettre en avant vos projets ou parcours impliquants ou pouvant impliquer les kinésithérapeutes  
Pour en impliquer encore plus dans votre CPTS !

**Déroulé du webinaire sous forme de table ronde, décrivez :**

**Votre CPTS :** âge et taille de la CPTS, nombre de kinésithérapeutes adhérents.

**Votre projet concret :** Présentez un projet (réalisé ou en cours d'élaboration) lié à la thématique, en quelques mots ou à l'aide de visuels. Mettez en avant le bénéfice attendu ou déjà observé pour les patients.

**Le rôle des kinésithérapeutes :** Y a-t-il des kinés impliqués dans ce projet ?

Si oui, quel rôle jouent-ils ?

**Avant le webinaire,** l'URPS Kiné IDF se charge de contacter les kinésithérapeutes de votre territoire, pour

1) Les inviter au webinaire

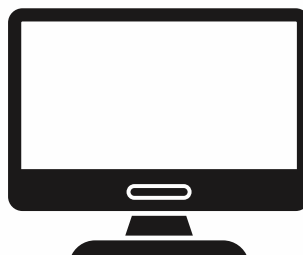
2) Partager vos projets et/ou un événement qui pourrait intéresser les kinésithérapeutes

**Pour faire comprendre vos projets aux kinésithérapeutes de votre territoire :**

Réaliser un document descriptif  
de vos actions  
(qui intéressent les kinés !)



Envoyer le document  
à l'URPS Kiné IDF



Qui communique auprès des  
kinés de votre territoire  
par mail et téléphone



## Programme des webinaires 2025

- 4 Février : Bronchiolite & soins non programmés
- 4 mars : Obésité
- 1er avril : BPCO
- 6 mai : Domiciles
- 3 juin : Maladies neurologiques
- 1er juillet : Soins kinés post-hospitalisation
- 2 septembre : Santé de la femme - Périnatalité, endométriose...
- 7 octobre : Maladies cardio-vasculaire
- 4 novembre : Diabète
- 2 décembre : Santé des soignants (Santé Mentale et TMS)

pour  
s'inscrire !



Pour plus d'informations : [cpts@urps-mk-idf.org](mailto:cpts@urps-mk-idf.org)

# NOS WEBINAIRES EN REPLAY !

**Mardi 1er octobre**

**Avec les :** CPTS Paris 5, CPTS de Nanterre, CPTS Est Val d'Oise et du réseau Ville-Hôpital



**Mardi 5 novembre  
Les Personnes Âgées**

**Avec les** CPTS Paris 5, CPTS Paris 9, CPTS Paris 19, CPTS Sud 77, CPTS Sénart (77)



**Mardi 3 décembre  
Le sport-santé**

**Avec les :** CPTS de Joinville Saint-Maur Ouest (94), CPTS de Marne Plaisance (93), CPTS Saint-Denis (93), CPTS La Brie (77), CPTS Val d'Oise Centre (95), CPTS Haut de Bièvre



**Mardi 7 janvier  
Santé mentale**

**Avec les :** Association SPS et CPTS de Nanterre





## Et si tous vos projets impliquant les kinés étaient réunis dans un livre de référence ?

Pour valoriser vos initiatives, en inspirer d'autres et encourager leur diffusion, l'UPRS kiné IDF se lance dans la création d'un livre blanc dédié aux projets CPTS intégrant les kinésithérapeutes.

Ce livre blanc sera un guide de référence pour les acteurs des CPTS et les kinésithérapeutes, mettant en avant vos projets et/ou parcours de soins.

L'objectif étant de partager vos initiatives et de faciliter leur réplique.

En centralisant ces initiatives, nous offrons aux CPTS et aux kinésithérapeutes, un outil concret pour accélérer le développement de vos projets.

Ensemble, donnons à vos projets la visibilité qu'ils méritent et amplifions leur impact sur les populations de votre territoire.

Pour réaliser ce livre blanc, nous avons besoin de vous !



**Pour plus d'informations**  
[https://urpskinidf.mysharepoint.com/wwq/president/president\\_u?i=mk-p24CFneRU0SUYa7e=062AR](https://urpskinidf.mysharepoint.com/wwq/president/president_u?i=mk-p24CFneRU0SUYa7e=062AR)

# JE SUIS KINÉSITHÉRAPEUTE ET SOUHAITE EN SAVOIR PLUS SUR LA CPTS DE MON TERRITOIRE !

Mon département d'exercice :



Paris (75)

Seine-et-Marne (77)

Yvelines (78)

Essonne (91)

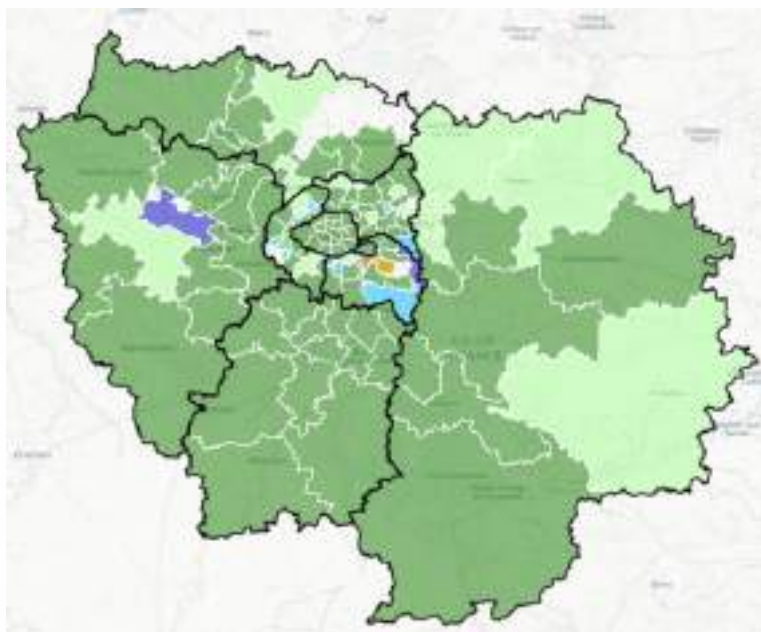
Hauts-de-Seine (92)

Seine-Saint-Denis (93)

Val-de-Marne (94)

Val-d'Oise (95)

Ou scannez le QRcode





## Contact

[cpts@urps-mk-idf.org](mailto:cpts@urps-mk-idf.org)

[www.urps-kine-idf.com](http://www.urps-kine-idf.com)

30 rue de Lyon - 75012 Paris

